



CIR

Centre d'innovation
en matière de réglementation

Le Fonds de renforcement des capacités des organismes de réglementation

Utilisation de l'évaluation de la conformité pour tester l'intelligence artificielle

Conseil canadien des
normes (CCN) et
Innovation, Sciences
et Développement
économique (ISDE)

Du 28 octobre 2020 au
31 mars 2021

80 000 \$

L'évaluation de la conformité vise à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences fixées pour une norme particulière.

L'accréditation est la reconnaissance formelle, par une tierce partie, qu'une organisation est compétente pour accomplir des tâches spécifiques, comme la certification des systèmes de gestion de l'IA. Le présent projet fait partie d'une activité en trois phases visant à élaborer un programme d'accréditation et d'évaluation de la conformité en lien avec l'intelligence artificielle (IA) au Canada. L'utilisation de l'accréditation et de l'évaluation de la conformité de l'IA est un phénomène nouveau, mais croissant. Elle a le potentiel d'optimiser l'évaluation et de soutenir l'industrie de l'IA.

Le Canada a déterminé qu'un programme d'évaluation de la conformité pour les produits et services d'IA était nécessaire, car les retards dans la correction de cette lacune pourraient saper l'intérêt et les efforts du Canada pour assurer un leadership dans l'espace international de normalisation de l'IA et des données volumineuses. En outre, les programmes d'évaluation de la conformité par un tiers accrédité sont des outils utiles pour les organismes de réglementation lors de la mise en œuvre de systèmes réglementaires flexibles et anticipés. En effet, les normes consensuelles, sur lesquelles repose l'évaluation de la conformité, sont continuellement mises à jour par des experts techniques, des universitaires et des organismes de réglementation qui participent tous au processus de gestion des normes.

Le CCN s'est associé à des organismes de réglementation fédéraux, à des organismes d'évaluation de la conformité, ainsi qu'à des développeurs canadiens en IA travaillant au sein de petites et moyennes entreprises en vue d'élaborer un processus permettant aux organismes de réglementation de donner leur avis sur les exigences relatives à l'évaluation de la conformité des systèmes de gestion en IA. Un prototype de programme d'accréditation a été créé et sera développé grâce à l'expérimentation dans les prochaines années.

Le lancement du prototype du programme permettra aux organismes de réglementation de vérifier si l'utilisation de l'IA pour effectuer des évaluations de la conformité est efficace pour combler leurs besoins, et leur donnera l'occasion de fournir de la rétroaction sur leurs expériences afin que le programme puisse être adapté en conséquence.